

# Conditions de vente billets de montgolfières

A comper du 13/10/2007

## Achat de billets

Vous donnent droit à :

- L'envoi des billets nominatifs ou billets cadeaux
  - La priorité d'embarquement pour votre première date programmée
  - Le report prioritaire de vos dates de réservation en cas d'annulation pour raisons météorologiques
  - La validité des billets est de 3 ans à compter de la date d'émission.
- Ces billets ne sont pas remboursables mais peuvent être cédés à une tierce personne par l'intermédiaire du formulaire accessible depuis la page tarif de notre site internet altibulle.com paragraphe conditions.
- Les billets à date ou à période fixe sont remboursés au taux indiqué si le vol n'a pu avoir lieu aux dates prévues.

Dans tous les cas, vous serez invités à vous informer par téléphone auprès d'Altibulle, des conditions météorologiques aux dates prévues pour le décollage (pour bénéficier des dernières prévisions, appelez la veille entre 14 et 17h). Tel 06-87-04-31-16

## Assurance

L'assurance couvre chaque passager en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs utilisés. Les risques sont pris en charge pour des montants comparables à ceux exigés par la Convention de Varsovie pour le transport aérien de passagers. Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte. Tout achat de billets ou réservation est soumis à la signature préalable des conditions générales de vente.

## Météo

En cas de conditions météorologiques incompatibles avec ses objectifs de sécurité, Altibulle se réserve le droit de reporter le vol ou la manifestation à une date ultérieure.

Un vol touristique en montgolfière ne peut être effectué que dans des conditions météo correctes :

- Pas de pluies ou risques d'orages.
  - Vitesse du vent entre 5 et 12 km/heure au sol et maxi 30 km/h dans les couches supérieures.
  - Visibilité conforme aux conditions VMC : Espacement avec les nuages de 1500 mètres horizontalement et de 300 mètres verticalement. Visibilité de 8 km au-dessus du FL100 et de 5 km en-dessous du FL100.
- Tout risque de dépassement de ses conditions entraîne le report du vol.

En cas de report du vol il vous incombe de reprendre un autre rendez-vous !

## Partenariat avec les chambres d'hôtes

Un accord à été conclu avec nos partenaires chambres d'hôtes :

report de la réservation de la nuit à une date permettant le vol en cas d'annulation pour raisons météo.

Néanmoins **Altibulle n'engage pas sa responsabilité pour des réservations particulières ou dépassant une nuit.**

Vous avez la possibilité de réserver des nuits supplémentaires ou des chambres spécifiques en engageant votre propre responsabilité.

Nous mettons à votre disposition un recueil des hébergeurs et autres prestataires de la région Roannaise.

**Altibulle fais tout son possible pour vous éviter un déplacement inutile mais ne peut être tenu responsable d'une annulation de dernière minute à cause d'une prévision météo non avérée.**

**Tout nuit passée dans une chambre d'hôte est due !**

**Les hébergeurs tirant subsistance de leurs chambres, nous ne prenons pas la responsabilité de bloquer plus d'une nuit.**

En cas de litige ou désaccord, le tribunal de commerce de Roanne est le seul compétent.

Grace au respect de ses objectifs de sécurité, Altibulle n'a jamais eu à déplorer d'accidents.